



FOOT LYON RHÔNE

DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL

30, allée Pierre de Coubertin - 69007 LYON

Téléphone : 04 72 76 01 01 - Fax : 04 72 76 01 22

E-mail : district@lyon-rhone.fff.fr - Site internet : <http://lyon-rhone.fff.fr>

PV N°701 DU JEUDI 26 JUIN 2025

FOOT LOISIR – LE CS MEGINAND REPREND « SA » COUPE...

Un peu plus d'une semaine après la finale du championnat à 11 disputée à Jonage et remportée par l'ASUL, s'est tenu l'autre « grand » événement de la saison loisir à 11, la très attendue finale de la très convoitée coupe Loisir, mardi soir dernier. Une finale sans le tenant du titre, le GOAL FC, éliminé en quart de finale, mais avec son prédécesseur au palmarès, le CS Meginand, opposé au Sporting Club Ouest Lyonnais. Et l'on a eu droit à un beau duel sur les superbes installations de Chazay, devant un public venu en nombre des deux camps et en présence d'Arsène Meyer, le président du district, et de Bernard Courier, le président délégué. A la pause, le Sporting Club Ouest Lyonnais avait viré devant d'une courte tête, après avoir pourtant réalisé le break à la demi-heure de jeu (2-1).

Mais la deuxième période allait tourner à l'avantage du CS Meginand sur des réalisations de J Berthaud (2-2, 56ème), de Novat (3-2, 63ème) et de Besson dans les arrêts de jeu (4-2, 92ème).

Deux ans après, les joueurs des villages de Marcy L'Etoile et de Saint-Genis les Ollières récupèrent donc leur trophée de manière spectaculaire.

LA FEUILLE DE MATCH - FINALE COUPE LOISIR A 11

CS Meginand – Sporting Club Ouest Lyonnais : 4-2 (1-2)

Arbitres : Mr Saheb assisté de Mrs Amadou et Depauw

Buts : Patain (10ème), Lody (30ème) pour Sporting Club Ouest Lyonnais. Dos Santos (56ème), Berthaud J (56ème), Novat (63ème), Besson (92ème) pour CS Meginand



Le SCOL, finaliste malheureux



Le CS Meginand reprend son trophée un an après..



Les membres de la commission Foot Loisir du district en compagnie d'Arsène Meyer et de Bernard Courier



Les arbitres de la rencontre en compagnie de Bernard Courier



PV 701 DU JEUDI 26 JUIN 2025

PRESIDENCE

Tél 04 72 76 01 02 - 07 87 72 96 17
ameyer@lyon-rhone.fff.fr

COMPTE RENDU BUREAU DU 16/06/25

Présents : Arsène MEYER – Bernard COURRIER – Lakhdar TOUATI – Christian SCHEIWE – Serge GOURDAIN – Martine GRANOTTIER – Patrick PINTI

Assiste : Anne Lise RICHARD

Excusés : Laurent CHABAUD – Franck BALANDRAS

Préparation AG

Le Bureau refait un point sur les différents vœux présentés à l'AG du 19/06/25 et sur les informations diverses qui seront communiquées.

Assemblées Fédérales du 14/06/25

Rappel des textes présentés à l'Assemblée Fédérales du 16/06/25 à laquelle le Président Arsène MEYER sera présent ainsi que Martine GRANOTTIER.

Fin des Championnats du District

La Commission Compétitions a travaillé sur les classements et est en attente des informations de la Commission de Discipline (cartons rouges, noirs, jaunes) et de la Ligue.

Finales Coupes de Lyon et du Rhône Vétérans, Jeunes, matchs de barrage et Finale Seniors D1

Lakhdar TOUATI remercie le Club de NEUVILLE pour leur accueil et leur très belle organisation durant tout le week-end. Il remercie également les bénévoles et salariés du District qui ont œuvré sur l'organisation de ces finales.

SECRETARIAT

Tél 04 72 76 01 03
secretariat@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 23 juin 2025

Secrétaire Général : Serge GOURDAIN

Secrétaire Général Adjointe : Martine GRANOTTIER

Présent : Serge Gourdain

NOS PEINES

Nous apprenons le décès du papa de **Farid Djebbar** Vice-président d'honneur du district.

Arsène Meyer Président du District de Lyon et du Rhône de Football, **les élus du CD, les membres des commissions, les salariés** présentent leurs sincères condoléances à **Farid**, aux proches, aux amis.

REMERCIEMENTS

Arsène Meyer président du **District de Lyon et du Rhône de Football** remercie la **Mairie de Caluire et Cuire** ainsi que le **club de Caluire Sporting Club** pour le prêt de leur salle des Fêtes avenue Barthélémy Thimonnier à l'occasion de l'Assemblée Générale des clubs du Districts qui a eu lieu le jeudi 19 juin 2025. Le **District de Lyon et du Rhône de Football** remercient la présence de monsieur **Philippe Cochet** maire de Caluire et Cuire, **Damien Couturier** Adjoint délégué au sport et aux associations sportives M. **Frédéric Bartoll** président du club de caluire SP.C et les membres de la Ligue **LAURA foot M. Denis Allard** vice-président référent du département formations, président du district de Haute-Savoie



PV 701 DU JEUDI 26 JUIN 2025

de Mme Chrystelle Raclet, M. Dominique Drescot et M. Hubert Grouiller ainsi que l'ensemble des bénévoles du club de Caluire SP.C pour leur participation au bon déroulement de l'AG du district.

INVITATIONS

ACH

Le Président de l'ACH monsieur **Karim Boutmedjet** à le plaisir d'invité le **District de Lyon et du Rhône de Football** à leur **Assemblée Générale Extraordinaire et Élective** qui se tiendra le **vendredi 27 juin 2025 à 19h00 précises, au Foyer Rural 61 AV. Général Leclerc - 38540 Heyrieux**. **Arsène MEYER** Président du DLR vous remercie pour votre invitation

RENEINS VAUXONNE

Le **FC RENEINS VAUXONNE** invite le **District de Lyon et du Rhône de Football** à leur soirée exceptionnelle dédiée à ses partenaires. Une occasion unique de partager un moment convivial, de renforcer nos liens et de vous exprimer toute notre reconnaissance pour votre précieux soutien. Le **vendredi 27 juin 2025 à partir de 19h00** au Domaine du Bois de la Bosse (Maison Després) 606 le Vernay 69460 Saint-Etienne-des-Oullières.

Arsène MEYER Président du DLR vous remercie pour votre invitation

STADE AMPLEPUSIEN

Damien Grosselin président du club Stade Amplepuisien invite le district de Lyon et du Rhône à leur Assemblée Générale Ordinaire le **vendredi 27 juin 2025 à 19h30** salle des mariages Mairie d'Amplepuis.

Arsène MEYER Président du DLR vous remercie pour votre invitation

RILLIEUX -LA-PAPE

Alexandre Vincendet, Maire de Rillieux-la-Pape invite le **district de Lyon et du Rhône de Football** à la cérémonie << d'Hommage aux 7 fusillés juifs de Rillieux-la-Pape >>. La Ville serait honorée de pouvoir compter sur notre présence pour ce moment la fois solennel et porteur de mémoire.

La cérémonie se tiendra le **dimanche 6 juillet 2025 à 9h30**, rue du Souvenir français.

Arsène MEYER Président du DLR vous remercie pour votre invitation

VILLE DE LYON

Bruno Bernard Président de la Métropole de Lyon, **Grégory Doucet** Maire de Lyon, **Hélène Geoffroy** Présidente de la SEM SERL en présence de **Fanny Dubot** Maire du 7^e arrondissement invite le **district de Lyon et du Rhône de Football** à l'inauguration de la place Vaclav Havel le **mardi 8 juillet 2025 de 16h30 à 18h00**.

Arsène MEYER Président du DLR vous remercie pour votre invitation

NOS FELICITATIONS

Arsène Meyer président du DLR et L'ensemble du District de Lyon et du Rhône de Football félicite le club de **Goal futsal** pour son très beau parcours en championnat de France D1 futsal. **L'Étoile Lavalloise MFC** a conservé le titre de champion de France Futsal pour la troisième fois consécutive en venant difficilement à bout de **GOAL** (4-2), samedi 21 juin à Rezé.

APPEL DISCIPLINAIRE

AFFAIRE AD 30 :

Le Bureau du Comité Directeur du District de Lyon et du Rhône en vertu de l'article 3-4.1.3 du Règlement Disciplinaire fait appel de la décision prise par la Commission de Discipline de BENFREDJ FAOUZI du Club FC CHAPONNAY MARENNES contre la Commission de Discipline : Seniors D2 Poule C du 25/05/25 - FC RENEINS VAUXONNE // FC CHAPONNAY MARENNES



PV 701 DU JEUDI 26 JUIN 2025

TRESORERIE

Tél 04 72 76 01 04
tresorerie@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 23 juin 2025

Trésorier Général : Patrick PINTI

Trésorier Adjoint : Franck BALANDRAS

➡ RELEVES N°4 - SAISON 2024/2025

Malgré nos différentes relances et les délais supplémentaires accordés, les Clubs ci-dessous ne sont toujours pas à jour de règlement. **Toutes les équipes de ces Clubs sont suspendues à compter du 30 mai 2025. Aucun n'engagement ne pourra être fait pour la saison 2025/2026.** Nous vous remercions de régulariser votre situation le plus rapidement possible.

Foot Libre :

504723	VAULX EN VELIN F.C
523960	TRINITE
560999	ASSOCIATION SPORTIVE DE VILLEURBANN
564593	FC LYON CROIX ROUSSE
504252	GRPE S. DE CHASSE S/RHONE

Club Futsal :

564741	VALENCE FUTSAL 26
581559	AS DES SOURDS DE VAULX EN VELIN
561015	FUTSAL TIGNIEU JAMEYZIEU

COMMISSION DES REGLEMENTS

Tél 04 72 76 01 09
reglement@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 23 juin 2025

Composition de la Commission :

Membres du Comité Directeur : Bernard COURRIER (Président) - Christophe MORCILLO – Lakhdar TOUATI - Sylvie DOS SANTOS

Membres représentants des clubs : PIEGAY Gérard – ABBES CHRISTIN Linda – BALANDRAUD Jean-Luc – MONTERO Antoine – CATAFORT Fabien

Membres présents à la réunion : BALANDRAUD Jean-Luc – Bernard COURRIER – MONTERO Antoine – PIEGAY Gérard – DOS SANTOS Sylvie

➡ RAPPEL

Si vous choisissez de transformer vos réserves en réclamation (confirmation de vos réserves) par courriel, vous êtes priés de respecter la procédure décrite ci-dessous :

- Les confirmations des réserves d'avant-match, les réclamations d'après-match et les demandes évocations sont à envoyer à l'adresse électronique du DLR : district@lyon-rhone.fff.fr

- Si vous avez des précisions à apporter ou des demandes de renseignements sur les Règlements Sportifs, adressez vos courriels à l'adresse suivante : reglement@lyon-rhone.fff.fr

Aucun renseignement ne sera donné téléphoniquement merci d'utiliser la boîte mail.

En cas d'absence de réponse à une demande de rapport de la Commission, le club concerné sera amendé de 33 €

La Commission des règlements a la possibilité de traiter un dossier même en l'absence de réserves ou de réclamation.



PV 701 DU JEUDI 26 JUIN 2025

L'article 147 des RG de la FFF prescrit qu'une rencontre ne peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement. **Cette homologation est de droit le trentième jour à minuit, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date.** Par exception, une rencontre de coupe peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement.

La FMI propose plusieurs textes de réserves qui ne correspondent pas forcément aux règlements du DLR.

La fonction « autre » propose un texte libre à saisir manuellement

La CR ne pourra traiter les réserves concernant les licences non actives ou non valides lorsque la licence sera validée par la LAURA FOOT.

La CR rappelle qu'une réserve doit comporter des griefs précis (qualification ou participation joueur), et vous conseille de vous reporter l'annuaire en ligne chapitre « statuts et règlements -> info utiles »

➡ **RECEPTION - RECLAMATIONS D'APRES MATCH**

Affaire N° 317 : Rencontre N° 53350975 : Haut Lyonnais 3 (563791) – JSO Givors 1 (547090) – Seniors – Coupe Ballandras Brevenne

Motif : Joueur susceptible d'être suspendu – Rencontre du 15/06/2025

Réserve d'après match du club de haut Lyonnais par courriel en date du 16/06/2025

Affaire N° 318 : Rencontre N° 53370884 : Saône Franc Lyonnais 1 (564873) - Grand Ouest Association 2 (560508) – U15 – Coupe GSM Larivière

Motif Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 15/06/2025

Réserve d'après match du club de Saône Franc Lyonnais par courriel en date du 17/06/2025

➡ **DECISIONS**

Affaire N° 317 : Rencontre N° 53350975 : Haut Lyonnais 3 (563791) – JSO Givors 1 (547090) – Seniors – Coupe Ballandras Brevenne

Motif : Joueur susceptible d'être suspendu – Rencontre du 15/06/2025

Réserve d'après match du club de haut Lyonnais par courriel en date du 16/06/2025

Le club de Haut Lyonnais porte réclamation sur la participation des joueurs du club de JSO Givors :

BARBECHÉ Laid licence n° 2544459828 suspendu 1 match ferme suite à 3 avertissements avec date d'effet le 09/06/2025

BELKHEIR Sofiane licence n° 2544494471 suspendu 1 match ferme suite à 3 avertissements avec date d'effet le 09/06/2025

Après vérification du calendrier de l'équipe 1 du club de JSO Givors les joueurs BARBECHÉ Laid licence n° 2544459828 et BELKHEIR Sofiane n'avaient pas purgés leurs suspensions lors de la rencontre du 15/06/2025.

En conséquence, la CR du DLR

Donne match perdu au club de JSO Givors 1

Reporte le gain du match au club de Haut Lyonnais 3 sur le score de 1 à 0

Amende le club de JSO Givors de la somme de 160 euros (80x2) pour avoir fait participer deux joueurs non qualifiés plus 50 euros de remboursement au club de Haut Lyonnais

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec accusé de réception, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la Commission d'appel du DLR dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements sportifs du DLR (vœu adopté par l'AG du 17 juin 2016).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée.

Affaire N° 318 : Rencontre N° 53370884 : Saône Franc Lyonnais 1 (564873) - Grand Ouest Association 2 (560508) – U15 – Coupe GSM Larivière

Motif Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 15/06/2025

Réserve d'après match du club de Saône Franc Lyonnais par courriel en date du 17/06/2025

Le Futsal n'est pas supérieur aux compétitions Libres.



PV 701 DU JEUDI 26 JUIN 2025

En conséquence, La CR du DLR confirme le résultat acquis sur le terrain.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec accusé de réception, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la Commission d'appel du DLR dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements sportifs du DLR (vœu adopté par l'AG du 17 juin 2016).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée.

**Le Président
Bernard COURRIER**

**Le Secrétaire
Jean-Luc BALANDRAUD**



PV 701 DU JEUDI 26 JUIN 2025



CHALLENGE B. SUBRIN LE BEAUJOLAIS AU DESSUS DU LOT...

Pour l'occasion de la réunion plénière de fin de saison de la CTJ, la deuxième édition du Challenge Benoît Subrin s'est déroulée vendredi soir dernier, sur les installations de Tola Vologe, à Gerland.

*Le Beaujolais vainqueur 2025
du trophée Benoît Subrin*

Ce challenge regroupe, cinq équipes composées par les éducateurs membres de la commission, repartis dans les cinq groupements du district, plus une équipe représentant le District sans groupement identifié et tenante du titre pour un tournoi amical et festif de fin de saison, suivi d'un buffet convivial. Le tout pour remercier les participants à l'encadrement des différentes actions organisées tout au long de la saison par l'équipe présidée par Christian Scheiwe et dirigée par Jérôme Hernandez.



Saône-Métropole

Une première cette année, la participation de Benoît Subrin avec son groupement de cœur, le Beaujolais.

Une participation gagnante puisque la formation composée par Gaétan Hallier, le Normand-référent du groupement, s'est imposée face aux tenants du titre à l'issue d'une finale dirigée fermement mais justement par Jean-Claude Lefranc, qui a repris le sifflet (et les cartons) pour l'événement (4-2).

Quant au titre de pichichi du tournoi, il est revenu au toujours virevoltant Elabo Elloh, que peu avaient eu l'occasion de voir à l'œuvre durant cette dernière décennie.



Vallée du Rhône



Entente Brévenne-Lyon-Métropole



District



PV 701 DU JEUDI 26 JUIN 2025

COMMISSION DE DISCIPLINE

Tél 04 72 76 01 08
discipline@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 23 juin 2025

Président : M. Eric GRAU

Vice-Président : M. Roger ANDRE

Membres du Comité Directeur : Mme Virginie LAGRANGE – Mme Sylvie DOS SANTOS – M. Hocine KEROUANI

Membres représentant des clubs et autres personnalités : M. André QUENEL – M. Jean-Marie SANCHEZ – M. Roland BROUAT – Mme Cécile GARCIA, Instructrice - M. Moussa TALL, représentant des Arbitres – M. Bruno BENOIT, Instructeur – Mme Sabrina GEORGET, secrétaire – M. Loïc RIETMANN, représentant des éducateurs

Absences excusées : Mme Virginie LAGRANGE- Mme Sylvie DOS SANTOS

La commission invite les expéditeurs de courriels utilisant à juste titre l'adresse officielle du district « district@lyon-rhone.fff.fr ») de mettre en copie la commission pour les affaires la concernant, à sa nouvelle adresse : « discipline@lyon-rhone.fff.fr ». Il appartient aux clubs de tenir informé chacun des intéressés des requêtes et décisions de la commission de discipline ainsi que des modalités pour un recours éventuel.



CONVOCATION A AUDITION SUITE AFFAIRES DISCIPLINAIRES **SOUMISES A INSTRUCTION**

AFFAIRE N° 184

Match N° 29516229 – Seniors – D4 – Poule G du 22 mars 2025 J.ST. O GIVORS (547090) // GRPE S. DE CHASSE SUR RHONE (504252)

Motif : Mauvais comportement sur officiel

Madame, Monsieur,

La Commission de Discipline du District de Lyon et du Rhône de Football, Après étude des pièces versées au dossier, déclare que l'affaire en objet a été soumise à instruction, conformément aux dispositions de l'article 3.3.2 du Règlement Disciplinaire.

Après examen de la proposition de convocation présentée par l'instructeur, conformément aux dispositions de l'article 3.3.4.2 du Règlement Disciplinaire, décide de convoquer devant la Commission en séance qui se tiendra au siège du District de Lyon et du Rhône, 30 Allée Pierre de Coubertin 69007 LYON le **lundi 07 juillet 2025 à 18H00.**

Arbitre officiel : M. Irfan CEROVIKU

CLUB : J.ST. O GIVORS (547090)

Président : M. Jerome CHABRIER ou son représentant

Arbitre assistant n°1 : M. Ali OUHAIBIA

Délégués : M. Laid BARBECHÉ et M. Théo DAKHILI

Educateur : M. Sofian TAIAR

Joueurs : M. Mohammed ELAOU DJ ; M. Djamel LAHMAR et M. Rayane SMARI

CLUB : GRPE S. DE CHASSE SUR RHONE (504252)

Président : Mme Linda ABBES CHRISTIN ou son représentant

Arbitre assistant n°2 : M. Mehdi OSMANI

Educateur : M. Mourad SADIA

Toute personne convoquée doit être obligatoirement présente et munie de sa licence ou d'une pièce d'identité.

Comptant sur votre diligence pour l'information aux intéressés, obligation qui vous appartient, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueux sentiments.

E. GRAU - Président

S. GEORGET – Secrétaire



PV 701 DU JEUDI 26 JUIN 2025

COMMISSION D'APPEL

04 72 76 01 16

appel@lyon-rhone.fff.fr

AFFAIRE DISCIPLINAIRE - NOTIFICATION

Réunion du 16 Juin 2025

Présents :

M. Christian NOVENT - Président
M. Didier HAMON - Vice-Président
M. Franck BALANDRAS - Comité Directeur
M. Gilles URBINATI, M. Ivan BLANC, M. Guillaume CIMIER - Membres
M. Jean-Philippe KAPP - Personnalité qualifiée

DOSSIER N° AD 28

APPEL DE L'ARBITRE HAZEM YACINE ET DU COMITÉ DIRECTEUR DU DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

DATE DE PUBLICATION : 30 Mai 2025

DATE DU MATCH : 19/04/2025 - MATCH N° : 28199482

CATÉGORIE : U17 - D1 - POULE B

CLUBS : F.C. PONTCHARRA ST LOUP 1 (541895) / F.C. DE LIMONEST DARDILLY SAINT-DIDIER 1 (523650)

MOTIF : Contestation de la décision de 1^{ère} instance - Sanction d'un arbitre

Voir notification dans Footclubs

AFFAIRE DISCIPLINAIRE - CONVOCATION

Appel du 18 Juin 2025

DOSSIER N° AD 30

APPEL DE L'ÉDUCATEUR BENFREDJ FAOUZI DU CLUB F.C. CHAPONNAY MARENNES ET DU COMITÉ DIRECTEUR DU DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

DATE DE PUBLICATION : 12 Juin 2025 - P.V. N° 699

DATE DU MATCH : 25/05/2025 - MATCH N° : 28197790

CATÉGORIE : SÉNIORS - D2 - POULE C

CLUBS : F.C. RENEINS VAUXONNE 1 (582775) / F.C. CHAPONNAY MARENNES 2 (546317)

MOTIF : Contestation de la décision de 1^{ère} instance - Sanction d'un éducateur

La Commission d'Appel Disciplinaire convoque :

Le Mardi 01 Juillet 2025 à 19H00 au siège du District de Lyon et du Rhône

M. l'Arbitre Officiel de la rencontre : Thierry BOLZE (présence obligatoire)

M. l'Arbitre Assistant : Christophe BERUJON (F.c. Reneins Vauxonne)

M. l'Arbitre Assistant : Jean Louis FARIZON (F.c. Chaponnay Marennnes)

Munis de leurs licences ou pièces d'identité

POUR LE CLUB F.C. RENEINS VAUXONNE

M. le Président : Franck PAGNIEZ ou son représentant

M. le Dirigeant : Jean François GAUTHE (délégué)

M. l'Éducateur : Remi BERTOTTO

Munis de leurs licences ou pièces d'identité



PV 701 DU JEUDI 26 JUIN 2025

POUR LE CLUB F.C. CHAPONNAY MARENNES

M. le Président : Didier PETROZZI ou son représentant

M. l'Éducateur : Faouzi BENFREDJ (présence obligatoire)

Munis de leurs licences ou pièces d'identité

Un membre de la Commission de Discipline

Nous vous précisons que la présente convocation vous est adressée en conformité des prescriptions du Règlement Disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F. notamment de l'article 3.4.2.

En application des dispositions de l'article 3.2.1 dudit Règlement Disciplinaire, vous avez l'obligation d'en informer les licenciés convoqués (ou les personnes investies de l'autorité parentale si l'intéressé est mineur).

Il vous est loisible d'être présent à cette audition, muni de votre licence F.F.F., accompagné éventuellement du conseil de votre choix. A défaut, vous pouvez vous faire représenter par la personne de votre choix, dûment mandatée, ou produire vos observations écrites.

En cas d'indisponibilité, nous vous remercions de bien vouloir prévenir, dans les meilleurs délais, le secrétariat de la Commission d'Appel (appel@lyon-rhone.fff.fr).

Pour toute personne convoquée et absente à l'audition, il devra être produit un justificatif officiel avant sanction financière (60€).

Nous vous informons également que :

Vous disposez de la faculté de citer les personnes dont vous souhaiteriez la convocation et ce, au plus tard 48 heures avant l'audition, étant entendu que le Président de la Commission se réserve le droit de refuser les demandes qui lui paraîtraient abusives.

Vous avez la possibilité, sur demande, de consulter l'ensemble du dossier au siège du District de Lyon et du Rhône. Les éventuelles sanctions prononcées seront consultables pour les Clubs, sur Footclubs, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon compte F.F.F. » (code d'activation communiqué par courriel ou sur le volet détachable de leur licence).

En vertu de l'article 3.4.1 et 3.4.4 du Règlement Disciplinaire, l'appel formulé au nom du Comité Directeur du District de Lyon et du Rhône donne compétence à la Commission d'Appel Disciplinaire pour, le cas échéant, aggraver les sanctions infligées et/ou retenir la responsabilité disciplinaire de votre Club et de ses licenciés impliqués, même si ceux-ci n'ont pas été sanctionnés en première instance.

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article 3.4.6 du Règlement Disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F., seront imputés au

Le remboursement des frais entraînés par la convocation des personnes, officielles ou non, dont l'audition est jugée utile.

Les frais inhérents à la procédure d'appel.

Lyon, le lundi 23 juin 2025 à 07:39:55

Le Président
C. NOVENT

Le Secrétaire
D. HAMON



PV 701 DU JEUDI 26 JUIN 2025

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 13
arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 26 juin 2025

Présents :

Membres : Hugo FETTER, Thierry BOLZE

CTDA : Roland VIALLET

➡ PREAMBULE

Pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, CTDA, Désignation...), merci de bien vouloir envoyer un mail en précisant : NOM, Prénom, N° licence et catégorie arbitre à l'adresse suivante : arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

La commission de l'arbitrage apporte un total soutien à Marius PRAT (membre UNAF) et toute sa famille en cette période tragique. Que ces quelques mots leurs permettent de trouver du réconfort et de la force pour traverser ces moments difficiles.

DOSSIER MEDICAL ARBITRE

A compter du 1^{er} avril, les arbitres (toutes catégories confondues) peuvent effectuer leurs examens médicaux en fonction de leur âge et des indications mentionnées dans la notice du dossier médical.

La modification la plus importante concerne les arbitres de 35 ans et plus qui lors de leur visite chez le cardiologue tous les 5 ans n'auront plus un test d'effort systématique mais devront avoir fait préalablement une prise de sang pour un bilan biologique.

INFOS REMBOURSEMENTS FRAIS

Encore de nombreux arbitres ne respectent pas les directives données concernant les rencontres où une équipe est forfait sans en avoir prévenu l'arbitre suffisamment en amont :

Envoyer un mail au trésorier de la commission (minusedede@free.fr) en indiquant :

- N° de licence de l'arbitre
- Nom et prénom de l'arbitre
- Numéro du match
- Equipe absente
- Kilomètres aller parcourus

Sans ces éléments aucune demande ne sera traitée et il sera inutile de téléphoner au district ou appeler le trésorier afin de s'étonner de ne pas avoir reçu ses indemnités.

➡ COURRIERS DES ARBITRES ET DES CLUBS

Courriers des arbitres et observateurs : Romain MANIEZ : Transmis au CTDA

Courriers des clubs : RC BELLIGNY : Lu et noté.
US MILLERY-VOURLES : Transmis à la ligue.



PV 701 DU JEUDI 26 JUIN 2025

DECISIONS

Vous trouverez ci-dessous la liste des arbitres en infraction au statut de l'arbitrage et la liste des arbitres bénéficiant de l'article 34.2 du statut de l'arbitrage pour la saison 2024-2025.

LISTE DES ARBITRES REPRESENTATIFS DE LEUR CLUB APRES APPLICATION ARTICLE 34.2 DU STATUT DE L'ARBITRAGE SAISON 2024 - 2025

Un arbitre ayant effectué jusqu'à 4 matchs de moins que le minimum exigé peut tout de même couvrir son club à condition qu'un autre arbitre du même club soit en mesure de compenser le nombre de matchs manquant en ayant officié davantage que le minimum exigé (donc maxi 4). Cette compensation ne peut concerner qu'un seul et même arbitre par un seul et même arbitre (= plusieurs arbitres ne peuvent pas compenser le minimum exigé manquant)

ARBITRE BENEFICIAIRE				ARBITRE COMPENSATEUR				N° AFFILIATION CLUB	NOM DU CLUB REPRESENTE
N° LICENCE	NOM ARBITRE	PRENOM	NB MATCHS EFFECTUES	N° LICENCE	NOM ARBITRE	PRENOM	NB MATCHS COMPENSES		
2546769390	BITTAR	Taymiya	14	2547689567	ANBARI	Ilias	1	504303	US MEYZIEU
2547937978	RIAH	Yacine	13	2546193344	MABROUK	Farès	2	517431	US FORMANS
9603772421	JAWNEH	Alhadji	13	9603617649	CHAMA	Abdoul	2	526814	SPORTING LYON CONFLUENCE
2546544851	ADJAD	Ahmed	13	2546859478	KEJEIOU	Ilyess	2	528353	O. VAULX EN VELIN
2500705204	RAMDANE	Djamel	14	9602858705	TOUMI	Idriss	4	544460	CALUIRE SC
2547220739	VIALA	Gaspard	12	2519430277	PERIER	Cédric	3	553724	HAUTE BREVENNE FOOT
9603780568	BALDE	Mamadou	16	2545725622	ABADA	Abdelkader	2	564593	FC LYON CROIX- ROUSSE
2546897539	NIGAY	Clarence	14	2548246193	MAGAUD	Jordan	1	582775	FC REINS VAUXONNE

LISTE DES ARBITRES REPRESENTATIFS DE LEUR CLUB LIGUE APRES APPLICATION ARTICLE 34.2 DU STATUT DE L'ARBITRAGE SAISON 2022 - 2023

Un arbitre ayant effectué jusqu'à 4 matchs de moins que le minimum exigé peut tout de même couvrir son club à condition qu'un autre arbitre du même club soit en mesure de compenser le nombre de matchs manquant en ayant officié davantage que le minimum exigé (donc maxi 4). Cette compensation ne peut concerner qu'un seul et même arbitre par un seul et même arbitre (= plusieurs arbitres ne peuvent pas compenser le minimum exigé manquant)

ARBITRE BENEFICIAIRE				ARBITRE COMPENSATEUR				N° AFFILIATION CLUB	NOM DU CLUB REPRESENTE
N° LICENCE	NOM ARBITRE	PRENOM	NB MATCHS EFFECTUES	N° LICENCE	NOM ARBITRE	PRENOM	NB MATCHS COMPENSES		
2547793273	MANARI	Taoufik Kais	11	9602906094	MAAROUI	Adam	4	500080	OLYMPIQUE LYONNAIS
9603251151	EL KHATTABY	Hamza	15	2543903173	KHALED	Yacine	3	500124	ASVEL FOOT
2545620940	HASSEINE	Nail	13	9603168509	EL YASSRI	Layth	2	500340	SO PONT DE CHERUY
2528720596	VALLEROTONDA	Thomas	14	9602872131	COLLANGE	Jordan	4	504563	CASCOL
2546868208	SAAD MOUSSAOUI	Nada	12	9602689353	GHERAIRI	Ayoub	3	505605	FC LYON FOOT
2543866619	LALOUANI	Mohamed	15	2543360320	MACHANI	Moussa	3	520066	LYON DUCHERE AS
9604516818	MUHOZA	Janvier	14	9603109085	MABROUK	Mohamed	4	523960	ES TRINITE
2546782303	KISSA	Yacine	16	2558636852	MEHIAOUI	Mohamed	2	530052	FC ST CYR COLLONGES
9604441482	EL HAMDAOUI JILELI	Yasmine	12	2545066123	YACOUBI	Ilias	3	533109	FC GERLAND
2546635374	MELLOUK	Mohamed	12	2548109090	HAMOUDA	Montassar	3	541589	MENIVAL FC
2546518769	ABDI	Roudayn	15	2547507982	HADDADI	Amine	3	550008	CHASSIEU DECINES FC
2520353241	BAGHDAD ZOUGGAGH	Nosredine	15	2599864618	CHAOUCH	Sami	3	550008	CHASSIEU DECINES FC
2547044991	BEN ABDELLAH	Adem	12	2546637244	OUNALLI	Ryan	3	582739	VENISSIEUX FC



PV 701 DU JEUDI 26 JUIN 2025

LISTE DES ARBITRES NON REPRESENTATIFS DE LEURS CLUBS - SAISON 2024 - 2025

Les arbitres dont les noms suivent n'ayant pas arbitré le nombre de matchs comme indiqués au statut de l'arbitrage (18 journées pour les Seniors, 15 pour les Jeunes Arbitres) sont déclarés non représentatifs de leurs clubs pour la saison 2024 - 2025.

N° LICENCE	NOM	PRENOM	CATEGORIE	N° AFFILIATION	CLUB REPRESENTE	NB MATCHS EFFECTUES
2558631664	ABBOU	Kamel	District 5	564069	SC LA REVOLÉE	9
2547345664	AGUENAOU	Rania	District	523565	EVEIL DE LYON	4
9605255616	AIT HOCINE	Yazid	Régional 3	523960	ES TRINITE	0
2508671358	AKKAFA	Mehmet	District 4	504256	FC VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS	3
2545430927	ALILECH	Bassem	District Futsal	582084	US FUTSAL ST FONS	4
2548435372	ALIOUCHE	Samy	District Futsal	582739	VENISSIEUX FC	0
9602222338	ANTUNES	Lucas	District JAD 2	504416	ES CHARLY	11
9604255545	ARGELLIES	Lilly	District JAD 2	549484	US MILLERY VOURLES	12
2547154423	AROUS	Lina	Ligue Féminine	500340	SO PONT DE CHERUY CHAVANOZ	7
2547745637	ATTIG	Mejdoub	District JAD 1	515453	AS ECULLY	3
9604441602	AUDEL	Kelyce	District JAD 2	533109	FC GERLAND	8
2545882275	BAALI	Boualem	U20	504692	AS ST PRIEST	0
9604384888	BAMBA	Abdoulaye	District 4	544460	CALUIRE SC	9
2520524259	BARRAUD	Ludovic	District	517784	STADE AMPLEPUIS	0
2538644225	BARRIL	Anthony	District 4	564461	SC OUEST LYONNAIS	12
2546048466	BATHILY	Yaya	District	537572	US CHEMINOTS LYON VAISE	0
2546824047	BEDJEGUELAL	Elyas	District JAD	582136	AS PUSIGNAN	4
2546799431	BELAMRI	Abdelkrim	District JAD 1	526565	DOM TAC FC	9
2545026485	BELGACEM	Mohamed	U20	504723	FC VAULX EN VELIN	7
9604779257	BEN BELHASSEN	Abdallah	District JA	504674	AS LIMAS	0
2547948448	BENCHARAA	Nail	District JAD 2	500361	CO ST FONS	7
2547028215	BENMERZOUG	Ramy	District JA	517784	STADE AMPLEPUIS	0
2546953969	BOUBEKA	Samy	District JAD 1	526565	DOM TAC FC	8
2547672407	BOUHALI	Mahdi	District JAD 2	526565	DOM TAC FC	2
2547363108	BOUKABENE	Nail	District JAD 2	563791	HAUTS LYONNAIS	1
2547889212	BOUMOUS	Yacine	District JAD 2	504692	AS ST PRIEST	10
2546336344	BOUZAZI	Jessim	District JA PL	520066	LYON DUCHERE AS	9
2546519664	BREURE	Thomas	Ligue JAL	500080	OLYMPIQUE LYONNAIS	0
9602789915	CHAPUIS OLLIER	Camille	District JAD 2	553777	US VILLETTE ANTHON JANNEYRIAS	6
2548416470	CHEKROUN	Smail	District	544460	CALUIRE SC	6
2547012098	CHERICHI	Adam	District JAD 2	504303	US MEYZIEU	5
2544053748	CHEVALIER	Camille	Régional 2	523483	AS MONTCHAT LYON	5
2543754294	CHIKHAOUI	Mohamed	District 4	504621	MINEURS ST PIERRE LA PALUD	9
2543389147	CHRAITI	Aiman	District Futsal	580924	France FUTSAL RILLIEUX	9
2543993346	COLETTA	Romain	Régional 3	520061	OLYMPIQUE LYON SUD	6
2547364177	CONUS	Lorenzo	District JAD 1	549484	US MILLERY VOURLES	7
2548401497	DA COSTA	Andrea	District JA	523341	ES GENAS AZIEU	0
9602216638	DIALLO	Mohamed	District 4	580613	CS MEGINAND	10
2543977431	DIDIER	Clément	U20	517431	US FORMANS ST DIDIER	13
2545400387	DINI ALI	Chamouyne	District 4	552543	ACS MAYOTTE DU RHONE	11
2544384665	EMAD AKOUP	Shahine	District 4	504275	CS NEUVILLE	4
2543867287	ERASLAN	Nabil	Assistant	504256	FC VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS	11
2518695668	ETEMADI	Massoud	District 5	523654	FC STE FOY LES LYON	9
2548435771	FENECH	Matteo	Ligue JAL	581322	FC SUD OUEST 69	0
2544620275	FERET	Remy	District 3	541812	AS GENAY	0
2547332522	FLORIO	Baptiste	District JAD 1	549484	US MILLERY VOURLES	12
9602512667	FRANCO	Benali	District JAD 2	8605	INDEPENDANT	10
2543801869	GAKOU	Omar	District 3	526814	SPORTING LYON CONFLUENCE	10



PV 701 DU JEUDI 26 JUIN 2025

2547811300	GERMANI	Alexia	U20	509685	FC POINT DU JOUR	10
2546647521	GHEZALI	Ryad	District JAD 2	582739	VENISSIEUX FC	1
2544686775	GOBELJIC	Emin	U20	529291	US VAULX	14
2547646468	GOUASMI	Hafssa	District JAD 1	554474	CHAZAY FC	0
2546859385	GUILLOT	Axel	District JAD 2	549484	US MILLERY VOURLES	11
2528719331	HADJ BOUZIANE	Redouane	District 3	580927	USEL FOOT	15
2546452746	IBRAHIM	Faoud	District JAD 1	581381	FC COLOMBIER SATOLAS	9
2547005403	ICHOU	Yacine	District JAD 1	530052	FC ST CYR COLLONGES	10
9604032063	ISHAK	Rayene	U20	530367	CS VAULX MILIEU	0
9604497738	JEBABLI	Anis	District Futsal	582084	US FUTSAL ST FONS	2
2543014396	JULLIEN	Jérôme	District	520066	LYON DUCHERE AS	11
9603276930	KABBORI	Abde El Hakim	District JA	520061	OLYMPIQUE LYON SUD	0
2546401408	KARA	Arif	District	541604	O. BELLEROCHÉ	0
2518672602	KARAAGAC	Robert	Assistant	527623	AMS LA GROSNE OUROUX	15
2548629321	KEIFLIN	Loic	District 4	516290	AS DIEMOZ	0
2547399883	KHILI	Mohamed Amine	District JAD 2	504275	CS NEUVILLE	9
2543719151	KISSA	Raid	District 3	530052	FC ST CYR COLLONGES	0
2546993797	LAMRI	Sami	District Futsal	528347	AS MARTEL CALUIRE	0
2547837356	LANET	Axel	District JAD 2	580613	CS MEGINAND	10
9602706216	LAYOUNI	Elyssa	District JAD 2	582739	VENISSIEUX FC	6
2588642989	LEBBADA	Sofiène	District 3	526565	DOM TAC FC	4
2546726091	LEFEBVRE	Keylhyan	District JA	504446	ES LIERGUES	0
2544510213	LESUFFLEUR	Loick	Assistant	528363	SPORTING NORD ISERE	9
2709115865	LOUISIR	Kévin	District 4	500340	SO PONT DE CHERUY CHAVANOZ	0
2547206695	LOZANO	Thomas	District 4	520061	OLYMPIQUE LYON SUD	0
2543010996	MAHJOUBI	Mehdi	District 4	536260	FC CHARVIEU - CHAVAGNEUX	8
2543970714	MARCELIN	Guillaume	Régional 3	549463	RHONE SUD FC	7
2544343870	MARCILLIERE	Enzo	U20	500124	ASVEL FOOT	0
2546116185	MARIN	Albéric	Ligue JAL	564873	SAONE FRANC LYONNAIS	9
2547083725	MATAMBA	Ulrich	District 4	582103	VILLEURBANNE UNITED FC	0
2546990422	MEZGHICHE	Chahine	District JAD 2	520066	LYON DUCHERE AS	8
9602726959	MOHAMMEDI	Mariya	District	512067	AS BRIGNAIS	6
2548619102	MOKADEM	Mohamed	District 4	516884	FC BOURGOIN- JALLIEU	2
9603301306	MONSALVE RUEDA	Cesar	District 4	581484	LATINO FC LYON	14
2544400026	MORCILLO	Arthur	Régional 3	581322	FC SUD OUEST 69	0
2546077216	MOUKADDAM	Hamza	U20	529291	US VAULX	3
254681404	MUNYAMPETA	Alain	U20	500124	ASVEL FOOT	5
2543583822	MURGUE	Florian	District 2	531455	ES FRONTONAS CHAMAGNIEU	8
2548271942	MUSTAFA	Endi	U20	504733	CS REYRIEUX VAL DE SAONE	11
2544588862	NECER	Faycal	District 5	560187	FC DENICE ARNAS	12
2548259951	NECHAB	Amari	District	544460	CALUIRE SC	8
9604316549	OUALI	Samyr	District 4	515453	AS ECULLY	7
2538621293	OUNNAS	Faride	District Futsal	500080	OLYMPIQUE LYONNAIS	0
2598642372	RAVOT	Serge	District	581381	FC COLOMBIER SATOLAS	13
2598634663	REBACHE	Tarik	District 5	553248	AS BRON GRAND LYON	4
9602716092	REMADNA	Adem	District JAD 1	504739	FEYZIN CBE	6
9603295564	ROBERT	Anais	District JA	581322	FC SUD OUEST 69	0
2598625774	SAIBI	Sofyane	District	580984	SUD LYONNAIS FOOT 2013	0
2546880651	SAINDOU	Anrichidine	Régional 2	500319	FC TARARE	1
2547490570	SALMI	Bilal	U20	504692	AS ST PRIEST	11
2546079481	SASSI	Mohamed	District Jeune	541604	O. BELLEROCHÉ	0
9603556446	SIMONETTI	Grégory	District JAD 2	522883	MUROISE FOOT	4
2543945012	SKIMANI	Kais	District Futsal	582084	US FUTSAL ST FONS	5
2546737792	SLIMANI	Ilyes Ali	District JAD 1	549484	US MILLERY VOURLES	3
9604189255	SOUSSI	Fatima	District	542553	AS MISERIEUX TREVoux	4
9604795147	TORRES	Mathilde	District JAD 2	523654	FC STE FOY LES LYON	0
2545030461	TOUCHAL	Rafik	U20	548271	CHAMBOST ALLIERES ST JUST	11
821828510	TOUHTOUH	Khalil	District 4	8605	INDEPENDANT	14



PV 701 DU JEUDI 26 JUIN 2025

9602255109	TOUNEKI	Abdelrhmane	District Futsal	582739	VENISSIEUX FC	0
2543395945	VIALATTE	Corentin	District 1	504446	ES LIERGUES	0
2548322119	VIDIERA	Flavio	District	547090	JSO GIVORS	0
2545989283	ZAMMOURI	Adam	District JAD 1	529291	US VAULX	0
2546544787	ZIAEI YEKTA	Sina	District Futsal	552301	GOAL FUTSAL CLUB	4

AGENDA

Assemblée générale de début de saison des catégories séniors – 6 septembre 2025 – COMMUNAY

Assemblée générale de début de saison des catégories U15, U17, U20 – 7 septembre 2025 – District de Lyon et du Rhône, 30 allée Pierre de Coubertin.

RECRUTEMENT ARBITRES

Formation initiale des arbitres :

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage sur le site de la LAURAFOOT : <https://laurafoot.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres>

INFORMATIONS UNAF LYON ET RHONE

Pour adhérer et rester informés sur nos manifestations,

Ayez toujours le réflexe : <https://www.lesiffletdugone.com/page/1853878-accueil>

Adhésion UNAF saison 25/26 : Coup d'envoi d'une nouvelle saison !

L'UNAF, l'association incontournable pour les arbitres. Protection juridique et convivialité alors n'hésitez plus, rendez-vous sur le site de l'UNAF de Lyon et du Rhône <https://www.lesiffletdugone.com/collect/description/567196-e-adhesion-unaf-lyon-rhone-2025-2026>

Le montant des cotisations reste inchangé :

33 euros (jeunes moins de 23 ans)

46 euros (adultes).

Services de proximité offerts à nos adhérents :

Si vous êtes malheureusement victime d'une tentative d'agression ou d'une agression sur un terrain, dans votre fonction d'arbitre officiel, menaces, coups..., vous devez solliciter au plus tôt le délégué départemental de votre Amicale (DJD).

Contactez **Sahbi CHEKIR** au **06.73.67.11.85**

Cette démarche est impérative afin que vous puissiez être accompagné et soutenu dans cette épreuve : dépôt de plainte, rédaction de vos rapports, assistance psychologique éventuelle, ...

Notre expert est à votre disposition pour vous assister pour toute convocation au District et pour vous aider dans la rédaction de vos rapports.

Nous contacter :

Web : <https://www.lesiffletdugone.com/page/1853878-accueil>

Mail : unaf.lyon.rhone@gmail.com



PV 701 DU JEUDI 26 JUIN 2025

COMMISSION DES COUPES

Tél 04 72 76 01 29
coupe@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 16 juin 2025

Vice-Président : Christian SADIN

Membres CD : L. TOUATI, Bernard COURRIER, Virginie LAGRANGE, Serge GOURDAIN.

Membres : Farid BEN FARAH.

Absence excusée : Maurice MOURROZ, Noé TEDIM DA SILVA RIOS.

Contacts téléphoniques : C. SADIN : 06/88/02/46/84 - L. TOUATI : 06/07/90/40/12

La Commission félicite les équipes suivantes pour leurs remarquables parcours en Coupe de Lyon et Du Rhône.

COUPE DLR U18 Féminines : Vainqueur : **AS SAINT PRIEST**
Finaliste : AS LYON LA DUCHERE

COUPE DLR VIAL : Vainqueur : **AS CALUIRE FOOT 1968**
Finaliste : AS DIEMOZ

COUPE DLR SENIORS : Vainqueur : **OLYMPIQUE LYON SUD**
Finaliste : CS NEUVILLE

La commission remercie chaleureusement les clubs du FC Lyon, CS Neuville et l'AS Pusignan pour leur bel accueil et le travail réalisé par les bénévoles de chaque club.

COMMISSION DES COMPETITIONS

Tél 04 72 76 01 05
sportive@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 16 juin 2025

Président : Lakhdar TOUATI

Vice-Président délégué : Alain BARBIER

Elus du Comité Directeur : Bernard COURRIER – Virginie LAGRANGE

Correspondant Football Féminin : Patrice MONTAGNON – Dervil ARGYRE

Membres : Maurice MOURROZ, Christophe MELINON, Gabriel FAVRE, Farid BEN FARAH, Jean-Michel JASTRZAB (Télétravail), Christian SADIN.

Absents excusés : Christophe MELINON (Télétravail).

Contacts téléphoniques : Lakhdar TOUATI : 06/07/90/40/12



CHAMPIONNATS 2025/2026

Le tirage des poules de nos différents championnats, initialement, programmé jeudi 26 juin est reporté au **Jeudi 03 juillet 2025, à partir de 17H00.**

A ce jour, le District de Lyon et du Rhône reste toujours en attente des descentes de championnats de la LAuRAFoot
En l'état, la commission Compétitions ne peut valablement pas statuer sur la constitution des poules de la saison 2025-26.

Nous nous excusons pour le désagrément et comptons sur votre compréhension.



PV 701 DU JEUDI 26 JUIN 2025

ENTENTES

Nous rappelons que le District donne la possibilité aux clubs de constituer des **équipes en Entente**.

L'entente permet à des clubs d'associer leurs joueurs afin de les faire jouer ensemble dans les compétitions de District.

Ces clubs doivent appartenir au même district ou à deux districts limitrophes d'une même ligue.

Les équipes en Entente peuvent participer à l'ensemble des compétitions en District.

Le nombre d'équipes autorisées par club dans chaque catégorie est défini par le District.

Les ententes de la saison 2024/2025 ne sont pas reconduites automatiquement pour la saison prochaine.

La demande de création de l'entente doit être formulée auprès du District au plus tard à la date de clôture des engagements de la catégorie concernée. Elle doit désigner le club responsable administrativement de l'équipe en Entente (dit « Club support ») et le(s) lieu(x) de pratique.

Les demandes doivent être enregistrées sur Footclubs : menu « Organisation / vies des Clubs ».

ENGAGEMENTS

Art. 2 des Règlements sportifs :

- 2.1. Depuis la saison 2010/2011, les engagements se font directement sur FOOTCLUBS (championnats, coupes, Foot Diversifié...) ainsi que les demandes d'inactivités. Ces engagements seront à régler lors du premier relevé de compte (septembre/octobre). **Les clubs qui étaient en inactivité doivent envoyer une lettre d'intention à la commission des Compétitions avant le 31/05, pour préciser qu'ils souhaitent participer au prochain championnat.** Ils devront ensuite confirmer leur engagement sur FOOTCLUBS. Les clubs qui n'auront pas écrit avant le 31/05 ne pourront pas participer au championnat à l'exception des dernières divisions du DISTRICT. Les clubs qui confirment leur inactivité devront le faire également avant le 31 mai, sachant que le District se chargera d'en aviser la LAuRAFoot.

- 2.2. Chaque année, un certain nombre d'équipes sont soit forfait, soit mises en inactivité, soit mises hors championnat. Ces équipes sont automatiquement rétrogradées en division inférieure la saison suivante. Toutefois, certaines équipes ne redémarrent pas forcément l'année suivante, et se manifestent quelques fois deux ans voire trois ans plus tard. Dès lors, il sera fait l'application suivante : (vote de l'AG de juin 2005 à ARNAS). Une équipe forfait général, mise en inactivité, mise hors championnat, doit se réinscrire avant le 31 mai par lettre adressée au District de Lyon et du Rhône département commission des Compétitions. C'est cette lettre qui permettra de réintégrer l'équipe directement dans son niveau inférieur. Si le club ne s'engage pas par écrit avant le 31 mai de l'année de son forfait, inactivité ou déclassement, il ne pourra prétendre pour les saisons suivantes à aucune division à l'exception de la dernière division de District et ce tant en jeunes, qu'en seniors

MONTEES / DESCENTES SAISON 2024 - 2025

A ce jour, nous n'avons pas connaissance des descentes de la LAuRAFoot. A réception de ces informations officielles, la Commission des Compétitions du DLR établira les montées/descentes de ses championnats.

Toutes les informations apparaissent sur le PV n°666 du jeudi 10 octobre 2024.

Tirage au sort des lettres déterminant les montées et descentes en cas d'égalité si non application du Fair-play (AG des clubs du 07/12/2024) : A – H – D – C – I – B – G – E – F

ATTESTATION D'ECLAIRAGE DES TERRAINS

Selon l'article 17 alinéa 11 des règlements sportifs du DLR les clubs n'étant pas en règle vis-à-vis de l'éclairage de leur terrain se verront opposer un refus pour tous leurs matchs programmés en nocturne. D'autre part, en cas de doute sur la qualité d'éclairage d'un terrain, le DLR se réserve le droit d'envoyer un membre de la commission des terrains qui, assisté d'un représentant de la mairie et d'un membre du club, vérifiera la qualité de cet éclairage. Si vous prévoyez de jouer en nocturne, nous vous invitons à vous mettre en règle pour l'éclairage de votre terrain. La fiche d'attestation d'éclairage est à votre disposition sur le site du DLR (A télécharger / Documents Sportive et Compétitions / Fiche d'attestation d'éclairage). Les clubs intéressés par une telle disposition doivent faire parvenir cette demande à la commission Sportive.

L'homologation par la commission des Terrains du DLR fait autorité.

Toute Attestation incomplète (N° Affiliation FFF / N° du terrain / Nom du stade) ne sera pas prise en compte.



COMMISSION FUTSAL

04 72 76 01 07

futsal@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 23 juin 2025

Président : Lakhdar TOUATI

Vice-Président Délégué : Lucas FERNOUX

Elus du Comité Directeur : Bernard COURRIER – Lakhdar TOUATI

Correspondant Futsal Séniors : Maxime HUMBERT – Lucas FERNOUX

Correspondant Futsal Jeunes : Antonio PEREIRA – Dimitri BOTHIER

Membres : Antonio PEREIRA, Thierry BOLZE, Elabo ELLOH, Maxime HUMBERT (Télétravail) et Dimitri BOTHIER (Télétravail).

Absents excusés : Maxime HUMBERT (Télétravail).

Contacts téléphoniques : Lakhdar TOUATI : 06/07/90/40/12 et Lucas FERNOUX : 07/61/09/46/75.

➡ CHAMPIONNAT DE FRANCE D1

Félicitations à Goal Futsal pour leur beau parcours en D1 nationale, malgré une défaite en finale du championnat de France contre l'Étoile Lavalloise.

➡ REUNION FUTSAL JEUNE

La réunion se tiendra le lundi 30 juin 2025 à 18h45 en visioconférence. Le lien de participation à cet événement vous a été transmis par courriel le jeudi 19 juin 2025. Nous vous invitons à vérifier votre messagerie et à vous connecter quelques minutes à l'avance afin de garantir le bon déroulement de la séance.

Pour toute question, contactez la Commission Futsal à l'adresse : futsal@lyon-rhone.fff.fr.

➡ REUNION FUTSAL FEMININ

Une réunion dédiée au futsal féminin se tiendra en présentiel le lundi 7 juillet 2025 à 19h, au District de Lyon et du Rhône de Football.

Pour toute question, contactez la Commission Futsal à l'adresse : futsal@lyon-rhone.fff.fr.

➡ COPE NATIONALE FUTSAL 2025/2026

La date limite d'inscription pour la Coupe Nationale Futsal 2025/2026 est fixée au 10 septembre 2025. Le tirage au sort des tours de cadrage et du deuxième tour aura lieu le 15 septembre 2025. Le tour de cadrage se déroulera le 28 septembre 2025, tandis que le deuxième tour est prévu pour le 19 octobre 2025.



PV 701 DU JEUDI 26 JUIN 2025

COMMISSION FOOT LOISIRS

04 72 76 01 05

loisir@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du mardi 24 juin 2025

Président : Mr Gérard Mei

Membres de la commission : Mrs Christian Bourlioux, Robert Bourlioux, Simon Lesniohski, Olivier Robert, Manuel De Oliveira, Fabien Jaspero

Prochaine réunion le mardi 19/08/2025

La journée **finale du loisir à 8 masculin et féminin** est reportée au **VENDREDI 19 SEPTEMBRE 2025 à Feyzin**.
Nous recontacterons les équipes en début de saison.

Foot à 8 Masculin

POULE Z (Attention SUITE ERREUR Nx classement)

- 1/ TERNAY 2
- 2 / CALUIRE 2
- 3 / CHARLY VERNAISON 2
- 4/ MUROISE
- 5/ MANISSIEUX AS
- NC AIL MANISSEUX 2
- FORFAIT Les Malinières

FINALE COUPE LOISIR

MEGINAND 2 - SCOL 1 4 - 2

Félicitation à l'équipe de Meginand

La commission vous souhaite de très agréables vacances.

Rendez-vous **le mardi 19 août 2025**

Attention :

Bien nous envoyer vos fiches de renseignements avant le 15 août 2025

Bien vous inscrire sur FOOTCLUB

Bien faire vos licences



PV 701 DU JEUDI 26 JUIN 2025

COMMISSION FOOT ENSEMBLE

Tél : 04 72 76 01 09
foot-adapte@lyon-rhone.fff.fr

Président : Evelynne MONTEIL Tel. 06 30 34 70 70

Vice-présidente : Salima SAKET Tel. 06 28 31 44 59

Membres : Dervil ARGYRE - Sonia et Mahmoud MARZOUKI — Chantal WEILDUP – Alain MONTEIL – Dr Christian BERGER-VACHON – Roland BROUAT

CD : Arsène MEYER — Bernard COURRIER – Lionel TOUZET

CTD : Elloh ELABO – Jérôme HERNANDEZ

CDSA 69 : Chloé GARCIA

Adresse : District de Lyon et du Rhône - 30 Allée Pierre de Coubertin - 69007 Lyon

Mail : foot-adapte@lyon-rhone.fff.fr

Tel : 04 72 76 01 09 uniquement le mardi de 17 H 00 à 19 H 00

La commission foot ensemble du district est à votre écoute

La commission remercie toutes les personnes présentes pour la plénière un excellent travail lors de cette soirée

A VOS AGENDAS :

La prochaine saison pour les centres :

Le 25/09/2025 journée d'accueil à Caluire

Le 05/03/2026 Journée en salle à l'OL Five Décines

Le 28/05/2026 journée finale à l'Arbresle

Pour les clubs 9 journées prévues

27 sept Scol ??

11 octobre à St Pierre la Palud /Savigny 2 poules

15 novembre

13 décembre à Chandieu/Heyrieux

24 janvier en salle à Ste Foy les Lyon tout le monde

28 février

14 mars

25 avril

30 mai journée finale à Chazay d'Azergues

Comme préciser lors de la plénière vous pouvez recevoir si vous avez 2 terrains les 2 poules ou une seule poule merci de le préciser

Nous attendons vos propositions du choix de la date ou vous pouvez recevoir avant le 31 juillet

Pour programmer définitivement les journées et que vous puissiez libérer vos terrains auprès des groupements pour le foot animation ou de la commission sportive pour le foot à 11

17 janvier une formation est prévue merci de vous positionner dès que possible

Comme évoqué hier la licence FFF sera obligatoire pour cette prochaine saison avant le démarrage des plateaux

La commission vous souhaite à tous de bonnes vacances



PV 701 DU JEUDI 26 JUIN 2025

GROUPEMENT SAONE METROPOLE

Tél 04 78 98 04 55

saonemetropole@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 23 juin 2025

Présents : ALBEROLA Jean Jacques, OLIVIER Alain, NOYERIE Patrick

Président : NOYERIE Patrick (0612470193) **Président délégué :** ALBEROLA J.Jacques

Groupelement Saône Métropole - 183 route de Genay, 01600 PARCIEUX (Permanence le lundi de 18H00 à 19H30)

L'Assemblée Générale du Groupelement SAONE METROPOLE aura lieu le mercredi 03 septembre 2025 à 19h30 à la salle du Foyer Rural, 119, rue des Maures, 69250, MONTANAY.

➡ SECRETARIAT

OL.VAULX : U11 – U13

➡ COMMISSION COUPES

Le Groupelement SAONE METROPOLE remercie les bénévoles du club de OL.SATHONAY pour le prêt des installations et le très bon accueil qui ont permis la réussite de ces finales. Remerciements également à nos arbitres et délégués pour la bonne tenue des équipes.

Finale Coupe M.PACARD : SAONE FRANC LYONNAIS 1 – MENIVAL 2 (1-1) tab (4-3)

Finale Coupe J.LARGE : SAONE MT D'OR 1 – EVEIL DE LYON 1 (4-5)

Finale Coupe Ch.LARIVIERE : SAONE FRANC LYONNAIS 1 – GOAL FC 2 (1-2)

➡ COMMISSION U13

Les feuilles de matchs de la journée du 24 mai doivent nous parvenir de toute urgence sous peine d'amende

Feuilles manquantes :

U811 : LIMONEST 3 – REYRIEUX 3

U 815 : FC LYON CROIX ROUSSE 4 – FC POINT DU JOUR 2

U 818 : FC LYON CROIX ROUSSE 6 – GOAL FC 6

U 819 : RILLIEUX 2 – GOAL FC 8 – ST CYR 2

U 822 : GOAL FC 9 – EVEIL DE LYON 8

U 824 : RILLIEUX 3 – REYRIEUX 4 – ST CYR 3

U 831 : GOAL FC 10 – ECULLY 4

➡ COMMISSION U10/U11

Resp. NOYERIE Patrick (0612470193)

Feuilles manquantes du 17 mai :

A 701 : RILLIEUX 1 – POINT DU JOUR 1 – US VAULX 1 – OL. VAULX 1 (11h00)

B 701 : LYON LA DUCHERE 3 – LYON LA DUCHERE 2 – US VAULX 2 – REYRIEUX 2 (09h30)

C 702 : FC LYON CROIX ROUSSE 3 – LOSC 1 – SATHONAY 1 (09h30)

Les clubs recevants doivent nous faire parvenir les feuilles de matchs des journées du 17 et 24 mai de toute urgence sinon amendes !

Feuilles manquantes du samedi 24 mai :

A 801 : FC VAULX 5 – ECULLY 1 – REYRIEUX 1 – RILLIEUX 1 (11h00)

B 801 : LYON LA DUCHERE 3 – ST CYR 1 – OL.VAULX 2 – LIMONEST 2 (09h30)



PV 700 DU JEUDI 19 JUIN 2025

B 804 : LYON LA DUCHERE 2 – GENAY 1 – GOAL FC 6 – SAONE MT D'OR 1 (11h00)
C 802 : RILLIEUX 2 – GOAL FC 3 – LOSC1 – LIMONEST 3 (11h00)
C 803 : FC VAULX 3 – EVEIL DE LYON 6 (09h30)
E 802 : GOAL FC 7 – POINT DU JOUR 3 – FC LYON CROIX ROUSSE 5 – GOAL FC 2 (10h00)
F 802 : LIMONEST 7 – FC LYON 14 – REYRIEUX 4 (09h30)
F 803 : FC LYON CROIX ROUSSE 6 – GOAL FC 9 -CHEMINOTS DE VAISE 4 – RILLIEUX 4 (11h00)

➡ COMMISSION U9

Les clubs suivants n'ont pas renvoyé leurs feuilles de bilan et d'effectifs pour les festifoots du samedi

17 mai 2025 (Amendes !) : RILLIEUX – GOAL FC

24 mai 2025 (Amendes !) : RILLIEUX

➡ COMMISSION U7

JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS DU 14 /06/2025

MATIN

ECULLY (1-2-3), REYRIEUX VSD (1-2), CALUIRE (1-2-3), RILLIEUX (1-2), SAONE FRANC LYONNAIS (1-2-3), SAONE MT D'OR FC (1-2), MONTANAY (1), NEUVILLE (1-2), EVEIL DE LYON (1-2-3-4-5), GOAL (1-2-3-), LYON LA DUCHERE (1-2), SATHONAY (1-2) Soit **30** équipes

APRES MIDI

FC LYON CROIX ROUSSE (1-2), FC POINT DU JOUR (1), LIMONEST /DARDILLY (1-2-3), LOSC (1), LY. CHEM.VAISE (1-2), MENIVAL FC (1-2), VAULX EN VELIN US (1-2), EVEIL DE LYON (1-2-3-4-5-6-7). FC ST CYR/COLLONGES (1-2-3), GOAL (4-5-6), OL.VAULX (1), GENAY (1), FC VAULX (1-2) Soit **30** équipes

Compte rendu de la Journée Nationale Débutants à ECULLY

Le groupement Saône Métropole remercie le club, les dirigeants et éducateurs d'ECULLY, pour l'organisation parfaite et leur excellent accueil, remerciements également aux membres de la Commission Technique sans oublier « **LA MAS-COTTE** ».

Manque 1 équipe **SMO 1/2**, Manque 2 équipes **GOAL 4/6**, Manque 1 équipe **NEUVILLE 1/2**

Manque feuilles d'effectif **FC LYON CROIX ROUSSE, OL DE VAULX, FC VAULX.**

Petit bémol : absence de RILLIEUX le matin et l'après-midi certains éducateurs se sont permis de « zapper » la dernière rotation privant ainsi leurs enfants de leur dotation. (FC LYON CROIX ROUSSE, LIMONEST) (Amendes !!)



PV 700 DU JEUDI 19 JUIN 2025

GROUPEMENT LYON METROPOLE

Tél 04 78 84 18 48

lyonmetropole@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 23 juin 2025

GROUPEMENT LYON-METROPOLE - Boite Postale 12233 – 69607 VILLEURBANNE cedex

Siège : 93 rue du 4 août – 69100 VILLEURBANNE Tél / Fax : 04.78.84.18.48 - Mail : lyonmetropole@lyon-rhone.fff.fr



PRESIDENT

Président : Jean-François BLANCHARD 0680776343

Président délégué : Edem HAMENOU

Secrétariat : Christine BLANCHARD

Rappel des principales dates de rentrée :

L'AG du Groupement aura lieu le jeudi 4 septembre à 19h. (Club recevant en cours de confirmation).

Journée d'accueil des U7

Nous recherchons pour la rentrée des U7 un club avec 2 terrains le samedi 27 septembre pour la journée d'accueil, merci de nous faire l'offre.

Les engagements d'équipes vont bientôt ouvrir sur Foot club.

Pensez bien à demander la concordance et ou l'alternance de vos équipes notamment en U 13 sans cela toutes vos équipes jouerait à domicile le même jour et a la même heure.

Attention aux nombres d'équipes engagées par rapport aux nombres de terrains disponibles.

Quelques rappels :

Les inscriptions effectuées en Coupes à 11 de Groupement ne deviennent effectives qu'en cas d'élimination de la Coupe de Lyon et du Rhône (jusqu'en 32^e finale). Dans la catégorie U13, les équipes 1 sont, sauf demande contraire, automatiquement inscrites au Festival U13 et ce gratuitement.

Conformément au calendrier du foot d'animation, la reprise des rencontres aura lieu le 13 Septembre en U13 (Coupe et Festival U13), le 20 Septembre en U9 et U11 et le 27 Septembre en U7 (journée d'accueil).

Les permanences sont terminées, mais vous pouvez nous joindre par mail, nous restons disponibles.

Tous les membres du groupement vous souhaitent de bonnes vacances



COMMISSION U7

Responsables : C. MOUNIER / E. HAMENOU glmu7@free.fr / hamedem@yahoo.com

Nota : Nous recherchons pour la rentrée des U7 un club avec 2 terrains le samedi 27 septembre pour la journée d'accueil, merci de nous faire l'offre.

Bonnes vacances à tous.



PV 700 DU JEUDI 19 JUIN 2025

GROUPEMENT VALLEE DU RHONE

Tél 04 72 76 01 09

valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du mardi 24 juin 2025

Membres : E. MONTEIL - A. MONTEIL — M. FOREST - O. MONTEIL — E. CHAMOT - P. PETRICCA - S. ST DIDIER

Adresse : Groupement Vallée du Rhône (District de Lyon et du Rhône), 30 Allée Pierre de Coubertin, 69007 LYON

Mail : valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

Tel : 04 72 76 01 09 uniquement le mardi de 17 H 00 à 19 H 00

Président de groupement : *Evelyne Monteil : 06 30 34 70 70 - valleedurhone-pdt@lyon-rhone.fff.fr*

Vice-président Délégué : Olivier Monteil : 06 29 39 15 37

➡ PRESIDENT

L'assemblée générale du groupement vallée du Rhône aura lieu le vendredi 05 septembre à 19 h 00 à Simandres vous serez reçu par le club de Ozon - SALLE ECUREUIL, PARC DES PACHOTTES - RUE DES PACHOTTES -69360 SI-MANDRES

La présence des éducateurs foot animation est vivement conseillée

Plus de permanence, mais vous pouvez nous joindre par mail ou téléphone, nous restons disponibles
Tous les membres du groupement vous souhaitent de bonnes vacances

➡ COMMISSION COUPES A 11

Olivier Monteil : 06 29 39 15 37

Pensez à vous inscrire même si vous êtes en coupe du Rhône le paiement se fera que si vous participez

➡ COMMISSION U13 COUPE VALLEE DU RHONE

Patrick Pétricca : 06 47 88 34 91

Pensez à vous inscrire en Coupe vallée du Rhône

Pour La coupe festival les équipes 1 sont inscrites d'office

Mais vous devez vous inscrire si vous voulez être reversé dans la coupe de groupement après les deux premiers tours

Nous vous souhaitons de bonnes vacances

➡ COMMISSION U12/U13

Olivier Monteil : 06 29 39 15 37

La commission vous souhaite de bonnes vacances

Reprise le 13 septembre pour la coupe et 20 septembre pour le championnat

➡ COMMISSION U6-U7

Éric CHAMOT : 06.58.55.24.57.

INFORMATION

JOURNEE D'ACCUEIL LE 27 SEPTEMBRE 2025

Pour la journée d'accueil qui marque la reprise du football d'animation, le groupement Vallée du Rhône recherche un club accueil avec 2 terrains. Merci de nous faire parvenir vos candidatures sur le mail du groupement.



FOOT LYON RHÔNE

PV 701 DU JEUDI 26 JUIN 2025

AMENDES ADMINISTRATIVES

FRAIS DE DELEGATIONS

Club : 524491 U.S. OUEST LYONNAIS VAUGNERAY								
Dossier :	22988748	du	16/06/2025	U15 D4/ Phase Unique	Poule I	29538322	24/05/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	25	Feuille Match Arrivee Hors Delai			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	25	Feuille de match hors délai			10/06/2025	10/06/2025		20,00€

Club : 533363 ENT.S. ST PRIEST								
Dossier :	22988746	du	16/06/2025	Veterans/ Phase Unique	Poule C	29502675	23/05/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	25	Feuille Match Arrivee Hors Delai			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	25	Feuille de match hors délai			10/06/2025	10/06/2025		20,00€

Club : 549254 A. FUTSAL DE VAULX EN VELIN								
Dossier :	22988750	du	16/06/2025	Futsal U15 Play-Off/ 3ème Journée	Poule A Haute	53351802	24/05/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	25	Feuille Match Arrivee Hors Delai			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	25	Feuille de match hors délai			10/06/2025	10/06/2025		20,00€

Club : 564593 FC LYON CROIX ROUSSE								
Dossier :	22988749	du	16/06/2025	Feminines U15 D1 A 8/ Phase 2	Poule B	53046864	25/05/2025	
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	25	Feuille Match Arrivee Hors Delai			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	25	Feuille de match hors délai			10/06/2025	10/06/2025		20,00€

Club : 590385 SPORTING CLUB BRON TERRAILLON								
Dossier :	22988747	du	16/06/2025	U20 D2/ Phase Unique	Poule D	29569938	25/05/2025	
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	25	Feuille Match Arrivee Hors Delai			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	25	Feuille de match hors délai			10/06/2025	10/06/2025		20,00€